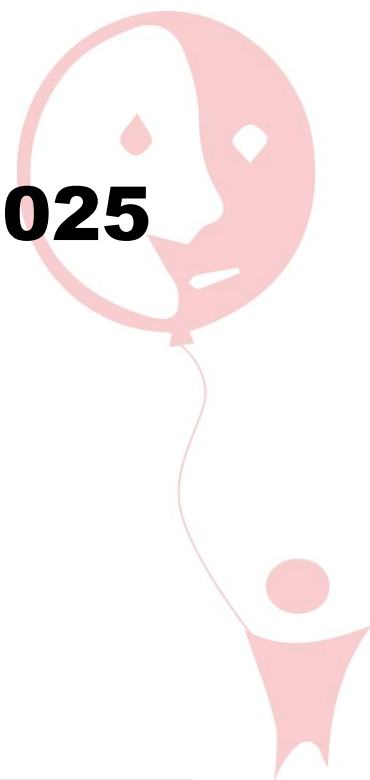


Rapport d'activité 2025

Pôle Handicap

IME « Les Glycines »

19 rue du Maréchal Joffre
67500 HAGUENAU
03.88.73.31.40



-
1. EDITO
 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
 4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
 5. RESSOURCES HUMAINES 31.12.2025
 6. CONCLUSION



1. EDITO

L'année 2025 aura été marquée par des évolutions importantes au sein de l'IME.

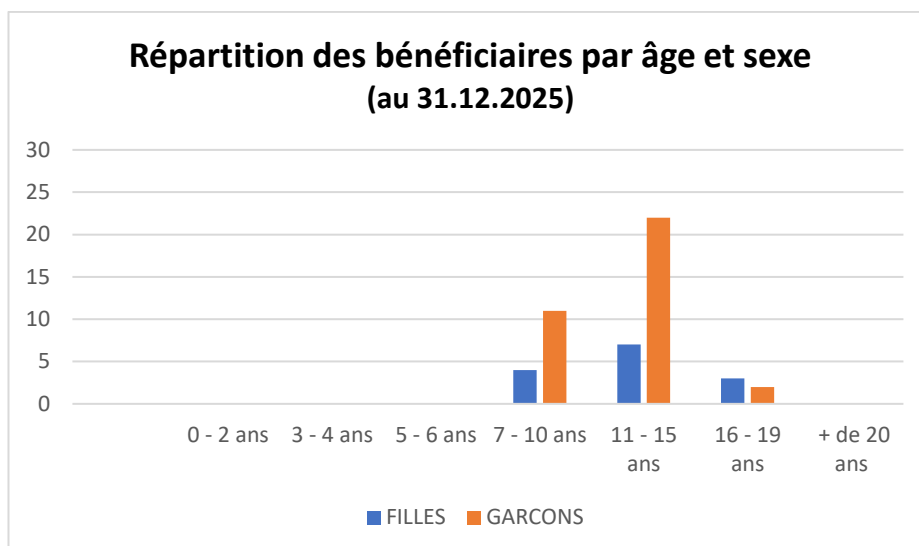
Le départ de Mme Kohlbecker, directrice, à la fin du mois de mars a marqué le début d'année, suivi par l'arrivée de Madame Escartin en août, insufflant une nouvelle dynamique à l'équipe. Cette période a également été rythmée par l'évaluation externe du 6 au 10 octobre, qui a mobilisé l'ensemble des professionnels. L'équipe s'est particulièrement investie tout au long de cette démarche, témoignant de son engagement constant au service de la qualité de l'accompagnement.

Ce travail collectif a été mis en lumière et valorisé, aboutissant à l'obtention d'une étoile. Cette reconnaissance souligne la richesse, la diversité et le sens des partenariats développés par l'IME. L'inclusion demeure la clé de voûte de notre accompagnement en IME. Elle guide nos pratiques au quotidien et constitue un axe central de notre projet, au bénéfice des jeunes accompagnés et de leur parcours.

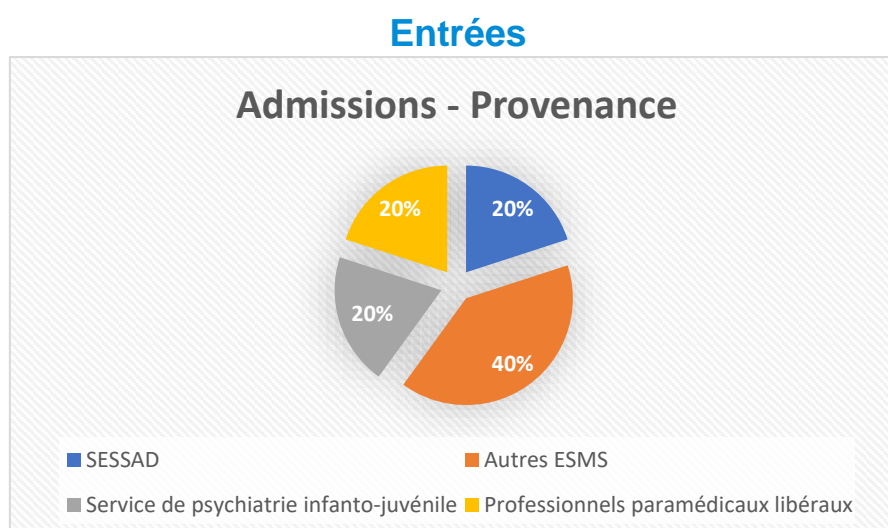
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

	2023	2024	2025
Agrément	42	42	42
Capacité financée	42	42	42
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	200	200	200
Nombre de jours d'ouverture réel	199	200	200
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 90%)	8400	8400	8400
Journées prévisionnelles	7832	7744	7560
Journées réalisées	7750	7888	7866
Ecart jours réalisées/prévisionnelles	-82	144	306
Taux d'occupation	92,3%	93,9%	93,6%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	52	54	54

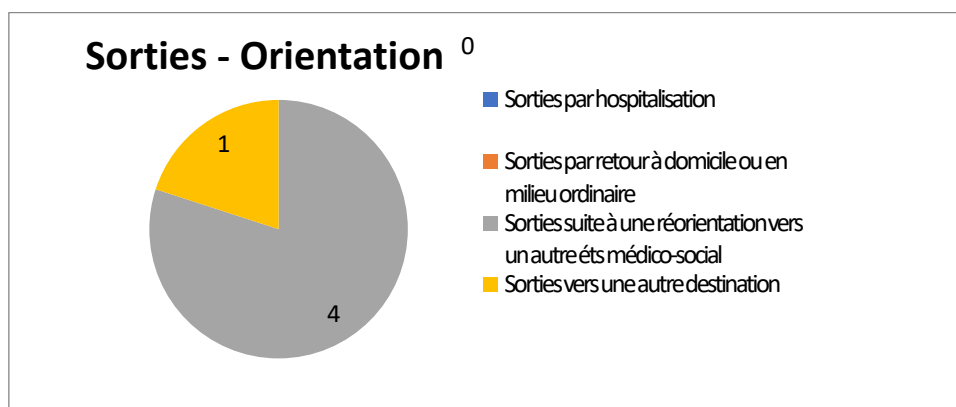


2.2 Mouvements (admissions et sorties)



ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
Pas de prise en charge	0	0%
Milieu ordinaire	0	0%
CAMSP	0	0%
CMPP	0	0%
EEAP	0	0%
IEM	0	0%
IES	0	0%
IME	0	0%
ITEP	0	0%
SESSAD	1	20%
Autres ESMS	2	40%
Service de psychiatrie infanto-juvénile	1	20%
Professionnels paramédicaux libéraux	1	20%
TOTAL ADMISSIONS	5	100%

Sorties



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

La vie de l'établissement est, cette année encore, marquée par de nombreux projets et de belles initiatives. Toujours dynamiques et créatifs, les jeunes de l'IME ont eu l'opportunité de participer à un concours vidéo.

À cette occasion, ils ont imaginé et réalisé une aventure fantastique peuplée de personnages et d'univers féeriques : un château, une princesse, un chevalier, un dragon... et même des bonbons sont venus enrichir ce récit original et plein de fantaisie.



Ce projet a permis de valoriser leur imagination, leur capacité à travailler ensemble ainsi que leurs compétences artistiques. Leur investissement et leur enthousiasme ont été récompensés par l'obtention de la première place, une grande fierté pour eux comme pour l'ensemble de l'équipe.



Depuis le mois d'octobre 2025, une activité parents-enfants lors de séances d'équithérapie est proposée. Cette proposition offre un espace privilégié de rencontre et de partage.

À travers la médiation du cheval, les participants peuvent renforcer le lien parent-enfant dans un cadre apaisant et sécurisant. Cette activité favorise également la communication, la confiance mutuelle et le bien-être de chacun.

Ce temps spécifique, à la fois thérapeutique et relationnel, s'inscrit pleinement dans notre volonté de soutenir les familles et de diversifier les modalités d'accompagnement proposées à l'IME.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

Les jeunes les plus âgés de l'établissement sont actuellement en attente d'une orientation vers un IMPro. Dans cette perspective, l'équipe veille à favoriser les démarches d'ouverture vers le milieu ordinaire ou adapté et de préparation à l'insertion professionnelle. Ainsi, deux jeunes ont exprimé le souhait de réaliser un stage en milieu ordinaire. Ils ont été accompagnés dans l'ensemble de cette démarche, incluant la rédaction de leur curriculum vitae et de leur lettre de motivation, ainsi que la prise de contact directe avec les structures d'accueil (direction d'une école maternelle pour l'un, responsable d'un centre équestre pour l'autre).

Ces expériences ont permis de soutenir le développement de leur autonomie, de valoriser leurs compétences et de renforcer leur confiance en eux. Elles ont également donné lieu à des retours positifs de la part des structures d'accueil, témoignant de leur implication et de leur capacité d'adaptation.

Quatre jeunes de l'IME ont participé à une journée d'immersion en boulangerie au CFA André Siegfried de Haguenau. Encadrés par une éducatrice, un professeur et des apprentis boulangers, ils ont découvert différentes préparations et gestes professionnels. Cette expérience enrichissante leur a permis de développer leur autonomie et de réfléchir à leur avenir professionnel, expérience à renouveler.



3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé


Lors d'une réunion de synthèse, une jeune a formulé une demande d'orientation vers une ULIS collège pour la rentrée scolaire 2025-2026. Cette demande a fait l'objet d'un avis favorable de la part des représentants légaux ainsi que de l'équipe pluridisciplinaire.

Dans ce cadre, un dispositif de temps partagé entre l'IME et l'établissement scolaire a été mis en place. Cette organisation vise à accompagner de manière progressive et sécurisée l'inclusion de la jeune en milieu scolaire ordinaire, tout en tenant compte de ses besoins spécifiques. Ce projet s'inscrit dans une démarche de personnalisation des parcours et de soutien à l'inclusion scolaire, en cohérence avec les orientations institutionnelles.

Les ateliers VAIS (Vie Affective Intime et Sexuelle) se poursuivent d'année en année au sein de l'établissement. Ils sont animés par l'infirmière et la psychologue chaque semaine et ils ont lieu en petit groupe en fonction des besoins des jeunes. Ils constituent un espace d'échange permettant de répondre aux interrogations des jeunes, dans un cadre sécurisé et adapté.

Ces ateliers abordent notamment les questions liées à la vie affective et intime, en mettant un accent particulier sur la notion de consentement. Ils contribuent ainsi à la sensibilisation des jeunes, au développement de leurs compétences relationnelles, à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres et donner des ressources pour permettre aux enfants de se protéger et protéger les autres.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de prévention et d'éducation, en cohérence avec les missions de l'établissement.



Les échanges ont permis d'aborder l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, autour de la question de la vie privée sous l'angle de la responsabilité et du consentement. Les jeunes ont été sensibilisés aux conséquences de propos ou diffusion non consentie de contenus à caractère intime (cyber harcèlement) mais aussi comment protéger sa vie privée sur les réseaux sociaux et comment différencier le vrai du faux.

Les bienfaits de l'activité physique

Sur le plan de la santé, la pratique des activités physiques et sportives par les jeunes, adolescents et jeunes adultes porteurs d'une déficience intellectuelle a les mêmes effets bénéfiques que ceux observés généralement chez tout un chacun :

- Maintien et amélioration de la santé physique et mentale
- Amélioration de l'estime de soi
- Régulation de l'humeur, amélioration de la concentration, régulation tonique
- Sens de l'effort, plaisir du mouvement
- Lutte contre les maladies cardio-vasculaires
- Lutte contre la sédentarité, l'obésité
- Meilleure connaissance du corps, de son fonctionnement, des émotions
- Plaisir de pratiquer avec d'autres personnes : action positive sur les relations sociales
- Ouverture culturelle et personnelle

En dehors de ses effets positifs sur la santé, la pratique sportive fait partie intégrante du projet de vie de la personne déficiente car elle permet de lutter contre son isolement et contribue à une meilleure qualité de vie pour elle, par sa dynamisation et le maintien de son autonomie.

En valorisant les capacités de l'individu, les activités physiques adaptées sont un complément précieux et indispensable aux soins, à l'éducation et au travail. Elles sont un point d'appui fortement utilisé par l'équipe de l'IME, chaque jeune bénéficie de pratique d'activités physiques. Régulière et adaptée, l'activité physique participe aussi à l'épanouissement de la personne, pour un corps et un être joyeux et souriant.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises


4.1 Pilotage de la démarche

La démarche qualité est pilotée par la direction, qui en assure le déploiement et le suivi au sein de l'établissement.

Un référent qualité a été identifié ; il constitue une personne ressource pour l'équipe, accompagnant les professionnels et les nouveaux salariés dans la mise en œuvre de la démarche qualité et l'appropriation des outils associés.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Un rappel du fonctionnement de l'outil MSQ a été réalisé par les services de la Direction Générale, notamment concernant son utilisation pour les demandes de travaux, les fiches d'événements indésirables (FEI) ainsi que le traitement des réclamations.



Par ailleurs, le Dossier Usager Informatisé (DUI) est investi par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Cet outil contribue à la traçabilité des informations, à la qualité des transmissions et permet la saisie ainsi que le suivi des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA).

4.3 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

L'équipe de l'IME a été associée à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques de Maltraitance (PPRM). Elle a, dans ce cadre, bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation à la maltraitance, animée par le cabinet ALEIS Conseil.

Les questions éthiques sont, par ailleurs, inscrites à l'ordre du jour des réunions d'équipe et font l'objet d'échanges réguliers. Les professionnels disposent également d'espaces dédiés, notamment les Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP), leur permettant de formaliser leurs questionnements éthiques et de les partager dans une dynamique collective.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des évènements**

En 2025, 36 fiches d'événements indésirables (FEI) ont été enregistrées.

Les signalements concernent trois domaines principaux :

- Les comportements des usagers,
- La sécurité des biens et des personnes,
- Les risques professionnels ou liés à la vie en collectivité.

Actions menées :

Une électrisation survenue au sein de l'établissement a conduit à la prise en charge d'une salariée par les services hospitaliers afin de réaliser un bilan médical. À l'issue de cet examen, aucune séquelle ni complication n'a été relevée. Dans un souci de prévention et de sécurisation, l'installation électrique a fait l'objet d'une vérification complète par un professionnel qualifié le jour même de l'incident. Aucun dysfonctionnement majeur n'a été signalé à l'issue de cette intervention.

Par ailleurs, les situations de violences entre enfants ainsi que les troubles du comportement ont été portés à l'ordre du jour des réunions d'équipe. Ces éléments ont donné lieu à une analyse collective et à des échanges sur les modalités d'accompagnement adaptées.

Dans ce cadre, l'Équipe Mobile de Ressources (EMR) est intervenue afin d'apporter un soutien spécifique concernant la prise en charge d'un enfant présentant des troubles du comportement particulièrement marqués.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

En 2025, dix réclamations ont été enregistrées.

Cinq d'entre elles concernent le transport, impliquant des enfants, des parents et un conducteur. Le transporteur a été informé et les personnes concernées ont été reçues par la direction afin de traiter les situations et d'apporter des réponses appropriées.

- **Autre aspects de la gestion des risques**

Mise à jour de la procédure « Circuit du médicament »

La procédure relative au circuit du médicament a été révisée et mise à jour afin de renforcer la sécurité des pratiques et d'assurer la conformité aux recommandations en vigueur. Cette mise à jour précise les rôles et responsabilités des professionnels, les modalités de prescription, de dispensation et d'administration, ainsi que le suivi et la traçabilité des traitements.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

L'exercice du PPMS a été réalisé conformément aux procédures de l'établissement. Il a permis de vérifier l'efficacité des dispositifs de sécurité, de sensibiliser l'ensemble des professionnels aux consignes et comportements à adopter en situation d'urgence, et d'identifier les ajustements pour optimiser la sécurité des jeunes et des professionnels.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Les documents socles ont fait l'objet d'une actualisation. À ce titre, plusieurs documents institutionnels ont été révisés, notamment les procédures, le règlement de fonctionnement ainsi que le livret d'accueil.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Les objectifs d'accompagnement sont co-construits lors des temps de synthèse, en associant le jeune et ses représentants légaux, ainsi que les partenaires médico-sociaux le cas échéant.

Dans une démarche d'accessibilité, plusieurs documents administratifs ont été adaptés en version FALC (Facile à Lire et à Comprendre), notamment l'attestation de droit à l'image, la charte des droits et libertés, la charte éthique et de bienveillance ainsi que le contrat de séjour.

Par ailleurs, l'équipe veille à prendre en compte les attentes et les choix des jeunes dans l'élaboration des emplois du temps, notamment en ce qui concerne les activités proposées, en particulier sportives.

Enfin, des jeunes ainsi que certains parents ont été associés à la démarche d'évaluation de la HAS. Leur implication a été saluée par les évaluateurs.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	18,86	1,99	1,50	11,10	1,25	0,11	2,91
<i>CDD temporaire</i>	0,80			0,80			
<i>CDD remplacement</i>	2,00		1,00	1,00			
<i>Contrats aidés</i>	1,00			1,00			
<i>Maitres</i>	2,50			2,50			
TOTAL	25,16	1,99	2,50	16,40	1,25	0,11	2,91

6. CONCLUSION

L'année écoulée a confirmé l'engagement constant de l'établissement dans l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap, en plaçant leurs besoins, leurs compétences et leur parcours au cœur de nos actions. Malgré un contexte en évolution et parfois contraint, les équipes ont su faire preuve d'adaptabilité, de professionnalisme et d'innovation pour garantir la qualité de l'accompagnement proposé.

La fin de l'année a marqué une nouvelle étape dans la démarche de la transformation de l'offre médico-sociale : l'établissement s'est associé à quatre autres organismes gestionnaire du territoire, pour penser ce passage en dispositif ensemble, et au plus près des bassins de vie des enfants accompagnés. Un défi collectif et innovant qui s'est ouvert au profit de ceux qui en ont besoin !